

Les deux parlementaires PS opposés à la déchéance de nationalité

mer, 30/12/2015 - 18:14 | Anthony Gautier
Politique



Image:

[1]

DIVISION. François Hollande ne pourra pas compter sur le vote de Valérie Corre, députée socialiste du Loiret, et pas davantage sur celui de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, pour valider une réforme constitutionnelle qui doit entériner l'extension de la déchéance de nationalité à tous les binationaux coupables d'actes terroristes. Pourtant, il faudra au Président de la République recueillir au moins 555 suffrages sur les 925 parlementaires réunis en Congrès - députés et sénateurs donc - pour obtenir gain de cause. Or, dans le camp socialiste - 397 parlementaires -, la question de la déchéance de nationalité est très loin de faire l'unanimité. Elle est même devenue un point de discorde entre ceux qui y sont timidement favorables, minoritaires manifestement, et ceux qui y sont radicalement opposés.

« *Il s'agit d'une mesure inefficace qui n'empêchera pas une personne de passer à l'acte* », Valérie Corre

Et, pour Valérie Corre, il n'est pas question en l'état actuel des choses de donner son suffrage à cette disposition. « *Il s'agit d'une mesure inefficace qui n'empêchera pas une personne de passer à l'acte* », argue l'élue qui considère, en outre, que si François Hollande et Manuel Valls veulent, par cette réforme, faire passer un message, même que symbolique, de fermeté à l'encontre des apprentis djihadistes et de protection à l'égard des Français, la mesure envisagée passe à côté de sa cible.

« *Si c'est un symbole que l'on veut envoyer, ce n'est pas celui-là qu'il faut choisir car il divise les Français et le pays aujourd'hui. Il faut alors trouver une mesure qui s'applique à tous les Français, et pas seulement à certains d'entre eux* », estime l'élue du Loiret.

Interrogée sur les éventuelles conséquences de son opposition à cette réforme qui est de nature à participer au rejet du texte et, dans le même élan, à mettre à mal l'unité du Parti socialiste, Valérie Corre répond qu'elle est « *plus inquiète par l'état de notre pays que par celui du Parti socialiste.* » Et de conclure : « *J'adhère bien sûr à la volonté de François Hollande de réaliser une unité nationale aujourd'hui, mais je pense que ce n'est pas de cette manière qu'il peut la faire.* »

« *Le droit du sol qui existe depuis la Révolution française et qui est un élément fondamental de la République* », Jean-Pierre Sueur

De son côté, Jean-Pierre Sueur se dit « *très réticent* » sur le bien-fondé de cette réforme qu'il ne votera donc pas « *en l'état* », pour deux raisons principales : son caractère exclusivement symbolique qui lui ôte donc, en l'espèce, toute efficacité préventive ou opérationnelle ; et la rupture qu'elle induirait nécessairement avec « *le droit du sol qui existe depuis la Révolution française et qui est un élément fondamental de la République* ». Au projet de déchéance de nationalité, Jean-Pierre Sueur préférerait la réactivation de l'infraction pénale « *d'indignité nationale qui a des conséquences très graves en terme de droits civiques et de condamnation pénale* ». Instaurée à la suite de la Seconde Guerre mondiale l'indignité nationale était punie de la peine de la « *dégradation nationale* », à perpétuité ou pour cinq ans et plus, et entraînait la mise au ban du condamné qui perdait bon nombre de ses droits, civiques mais pas seulement.

« *Cette disposition provoque une grande déchirure pour la Gauche et une grande déchirure dans le pays* »

« *Dans cette période, et donc plus que jamais, notre rôle en tant qu'élu est de trouver des amendements et des formulations qui garantissent l'unité nationale car cette disposition provoque une grande déchirure pour la Gauche et une grande déchirure dans le pays* », regrette le sénateur socialiste qui souhaite que lors de ses vœux présentés aux Français, François Hollande puisse trouver une porte de sortie satisfaisante et constructive sur cette question devenue une pomme de discorde parmi les élus de gauche. Car, à en croire un sondage commandé par *le Figaro*, 85% des Français seraient favorables, quant à eux, à la déchéance de nationalité et 80% des sympathisants socialistes l'approuveraient également.

François Hollande et Manuels Valls ont donc tout juste un mois pour tenter de convaincre les parlementaires socialistes de se ranger derrière leur projet de réforme puisque les débats doivent démarrer le 3 février à l'Assemblée nationale. Et il leur faudra faire preuve de beaucoup de persuasion car selon l'indiscrétion d'un député socialiste, publiée ce mercredi 30 décembre dans *Le Monde*, environ 200 de ses collègues - sur 287 - de l'Assemblée pourraient voter contre la réforme.

Anthony Gautier.

Exergue:

Jean-Pierre Sueur serait davantage favorable à la réactivation de l'infraction pénale dite « *d'indignité nationale* ».

[déchéance de nationalité](#) [2]



image une:

Gratuit :: non